

Cher Membre,

La section de Charleroi du Syndicat National des Propriétaires et Copropriétaires a le plaisir de vous inviter à une conférence qui aura lieu le **8 novembre 2011 à 20 H 15** (accueil à 20 H pour vente de nos brochures et des baux) au **BEST WESTERN LEONARDO CHARLEROI HOTEL, Boulevard Pierre Mayence 1 à 6000 CHARLEROI**, sur deux thèmes distincts :

« Les clignotants » à prendre en compte lors de la vente d'immeubles

François GHIGNY, notaire

par Maître Jean-

Questions-réponses sur les clauses utiles à insérer dans les règlements de copropriété

par Pierre ROUSSEaux, avocat, Président

de la section Charleroi

Lors de nos consultations juridiques, de nombreuses questions portant sur la vie dans une copropriété sont posées. Des balises utiles peuvent être insérées dans le règlement de copropriété.

La participation aux frais s'élève à 5 € et doit être versée sur le compte n° BE73 7326 1423 4060 du S.N.P. Charleroi avec la mention « Conférence Charleroi ».

Vu le nombre limité de places, l'inscription et le paiement sont indispensables avant le 28/10/2011 au FAX 02/512.44.61 - E-mail : yolande.roekeloos@snp-aes.be, ou S.N.P. Charleroi, avenue Général Michel 1^E – 6000 CHARLEROI.

Nom : Prénom : Adresse :
.....N° :

Code Postal : Commune

Tél./GSM :N° membre :

adresse e-mail :

.....
.....
Inscrit personne(s) à la conférence du 8 novembre 2011 et verse x 5 € = € au compte BE73 7326 1423 4060 avec la mention « Conférence Charleroi ».